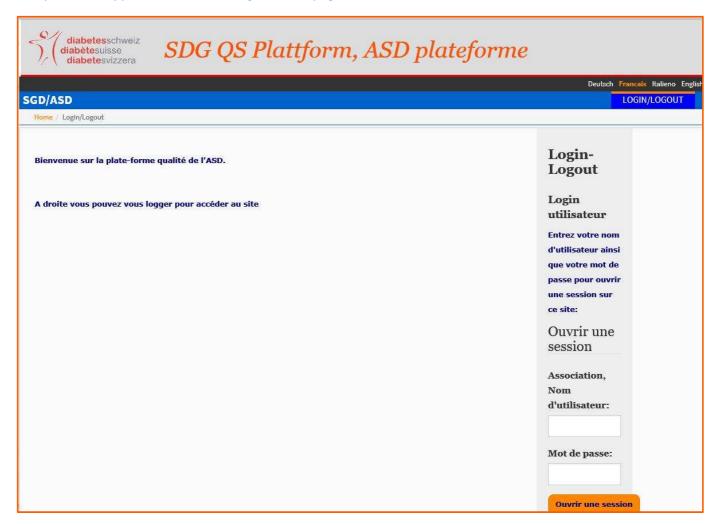
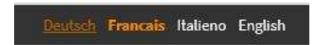
3. A la découverte du site

3.1 ACCES AU SITE: www.sdgziel.ch

Après avoir appelé le site : www.sdgziel.ch, la page ci-dessus est affichée.



L'utilisateur entrera son identificateur et son mot de passe et pressera la touche « ouvrir une session ».



Sur la barre noire en haut de la page à droite, l'utilisateur peut choisir la langue avec laquelle il aimerait travailler. La langue pourra toujours être changée en cours de travail.

3.2 La fonctionnalité et les options du site



La page « information » résume les fonctionnalités du site :

Gestion de la plate-forme

En utilisant le menu de gauche vous pouvez:

- · gérer la base de données des objectifs
- · gérer les noms des conseillers, qui saisiront les données

Gestion des objectifs

La gestion des objectifs comporte:

- saisie
- · modification avec un masque de recherche:
 - · modification
 - effacement
 - · exportation excel
 - génération et impression d'un fichier pdf

La barre de fonction permet d'accéder aux fonctionnalités suivantes du site:



- BASES DE DONNEES : traitement des bases de données
- DOCUMENTATION : documentation complète pour comprendre toutes les options proposées dans le site.
- CONTACT: avec les responsables du site pour vous aider en cas de questions, de problèmes, de suggestions, ...
- LOGIN/LOGOUT: logout pour quitter la session.

Les menus et leur fonctionnalité à gauche de la page :



Information: retourner à la première page du site

4. Saisie données : permet de saisir une fiche (patient/objectif), enregistrement

Modifier données : permet de modifier un enregistrement relatif au contrôle de qualité

5. Saisie conseillers -ères : saisie d'un conseiller pour une association ou un conseiller individuel, cela permet de simplifier l'accès aux données en attribuant à un enregistrement le nom d'un conseiller responsable.

Modifier conseillers : permet de modifier le nom du conseiller.

Sitemap: hiérarchie des options du site

Les explications de bases seront introduites aux chapitres 4 et 7. Elles sont après reproductibles au chapitre 5.

6